



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL
A V I S

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **Mercredi 29 janvier 2020 à 20h00** à la maison communale, Cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 01/2020) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

A. Réunion annuelle commune et publique du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale :

1. Rapport sur les synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS et relatif également aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la commune.

B. Réunion du Conseil Communal :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2019.
2. Grade légal – statuts administratif et pécuniaire du directeur général – Modifications.
3. Règlement relatif aux allocations, indemnités et frais de déplacements accordés aux membres, secrétaires et surveillants des jurys d'examens - Décision.
4. Bois soumis au régime forestier – Destination des coupes ordinaires de bois marchands du 6 février 2020 – exercice 2020 – Catalogue, modalités et conditions de la vente – Décision.
5. Sarts communaux – Demande de M. Luc SONTROP pour la mise en place d'un projet de maraîchage dès 2020 - Dérogation au délai de mise à disposition du bien sart N°3 « Vierge Marie » à compter du 1er janvier 2020 et fin de la location dudit sart au profit de M. Frédéric SIMON au 31 décembre 2019 – Décision.
6. Règlement communal sur les funérailles et sépultures - Modification.
7. Intercommunale ECETIA – Affiliation de la commune d'Anthisnes – Décision.
8. Correspondance, communication et questions.

Par le Collège,

Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre,

BOLEN P-Y.

TARABELLA M.